Municipalité de Verchères
581, route Marie-Victorin, Verchères (Québec) J0L 2R0
450 583-3307 | télécopieur 450 583-3637
ville.vercheres.qc.ca | mairie@ville.vercheres.qc.ca

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

AVIS PUBLIC

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2022-2023-2024
DÉPÔT DU RÔLE POUR SON TROISIÈME EXERCICE FINANCIER

AVIS est par la présente donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Verchères sera, en 2024, en vigueur pour son troisième exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance à nos bureaux, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que tout personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ces rôles, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Peut être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, au cours de l'exercice suivant;

- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

Municipalité de Verchères
581, route Marie-Victorin
Verchères (Québec) J0L 2R0

- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué ou sur le site Internet du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

- Être accompagnée de la somme d'argent déterminé par le règlement 93 de la MRC de Marguerite-D'Youville et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donnée à Verchères, ce 20e jour de septembre 2023

Carole Dulude, g.m.a.
Directrice générale